



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN RECRUTE :

Un Ambassadeur de la prévention des déchets H/F

*CDD d'un 1 an renouvelable
Temps complet 35h
à compter du 1^{er} septembre 2020*

CONTEXTE :

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn exerce la compétence collecte des ordures ménagères résiduelles, la collecte des déchets occasionnels en déchèterie et met en place sur son territoire une gestion maîtrisée des déchets au travers de la Redevance Incitative. Elle dispose de deux déchèteries et de points d'apports volontaires pour le verre dans toutes les communes membres. Elle souhaite poursuivre sa politique environnementale de prévention et de gestion des déchets tout en privilégiant l'économie circulaire.

Sous l'autorité du Président, l'ambassadeur de la prévention des déchets aura pour mission d'informer et d'inciter les habitants du territoire à réduire et à trier correctement leurs déchets (Ordures Ménagères et assimilés) selon les orientations prises dans le cadre de la politique environnementale et de développement durable.

MISSIONS PRINCIPALES :

L'ambassadeur de la prévention des déchets assure la relation et la communication de proximité sur la prévention des déchets et le tri sélectif. Il est chargé d'expliquer aux usagers la politique de prévention mise en œuvre par la collectivité et le bien fondé et les modalités pratiques d'une politique de collecte sélective et de développement durable :

- Mener, en porte à porte, des actions d'information et de sensibilisation sur la prévention des déchets et sur la collecte sélective des déchets,
- Mener des actions de vérification du tri de la collecte des déchets – contrôle de la collecte,
- Faire progresser la qualité du tri et la quantité de matériaux recyclés,
- Expliquer aux usagers le bien fondé et les modalités pratiques d'une politique de collectes sélectives,
- Assurer la relation et la communication de proximité sur la prévention des déchets et sur le tri sélectif des ordures ménagères,
- Faciliter l'appropriation de gestes éco-responsables par les usagers
- Responsabiliser les usagers sur leur rôle à jouer dans la réduction des déchets,
- Identifier les dysfonctionnements et réaliser des comptes-rendus qualitatifs du tri sélectif des ordures ménagères,
- Animer des stands dans des lieux publics, sensibilisation des scolaires,
- Assurer des actions ponctuelles en déchèteries,
- Assurer la promotion des solutions alternatives (compostage, tri sélectif, valorisation, consommation, etc.) dans le cadre d'une économie circulaire.

MISSIONS SECONDAIRES :

Effectuer des remplacements en cas de besoin :

- De l'agent d'accueil de la Maison de Pays,

- De l'agent en charge de la BMI (**B**anque de **M**atériel **I**ntercommunale),
- Etc.

COMPETENCES REQUISES :

Savoir faire

- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et de l'organisation du service des ordures ménagères,
- Connaissance dans le domaine de la prévention des déchets,
- Connaissance des consignes du tri et des filières de traitement,
- Maîtrise de l'outil informatique,
- Savoir travailler en autonomie.

Savoir être

- Avoir le sens du contact et de l'écoute,
- Faire preuve de polyvalence,
- Diplomatie, favorable au dialogue tout en faisant preuve de sang-froid,
- Faire preuve d'intérêt pour son environnement,
- Motivation,
- Savoir travailler en équipe,
- Maîtrise du dialecte souhaitée.

Spécificités du poste

- Le poste suggère des horaires à amplitude variable,
- Disposer du permis B (déplacements sur les communes du territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, aux Déchèteries de Bossendorf et de Mutzenhouse, etc.),
- Disponibilité ponctuelle en soirée/week-end lors d'animation,
- Disponibilité tôt le matin pour effectuer des opérations de contrôle de bacs avant le passage des ripeurs.

Conditions de recrutement :

- Recrutement en tant que contractuel
- Rémunération statutaire :
Grade d'Adjoint d'Animation Echelon 1 : 1 532,33 €Brut / mois
- Régime Indemnitaire (selon profil)

Adresser lettre de candidature et C.V. avec photo avant le 1er août 2020 à :
Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn
43 Route de Strasbourg – 67270 HOCHFELDEN
Ou par Mail à : ressources.humaines@payszorn.com